



ASMD Escrime

Saison 2025/2026



Venez découvrir ou poursuivre la pratique de l'escrime à partir du 09/09/2025, dans la salle d'escrime du gymnase Philippe de Champaigne, au Mesnil Saint-Denis.

Catégories	
MOUSTIQUE (Éveil à l'escrime)	5-6 ans // Années de naissance : 2020-2019
POUSSIN (M9)	7-8 ans // Années de naissance : 2018-2017
PUPILLE (M11)	9-10 ans // Années de naissance : 2016-2015
BENJAMIN (M13)	11-12 ans // Années de naissance : 2014-2013
MINIME (M15)	13-14 ans // Années de naissance : 2012-2011
CADET (M17)	15-16 ans // Années de naissance : 2010-2009
JUNIOR (M20)	17-19 ans // Années de naissance : 2008-2006
Adultes	2005 et avant

Horaires		
Mardi	17h15-18h	Éveil à l'escrime, M9
	18h-19h30	M11, M13, M15
	20h-21h30	M17, M20, Adultes
Jedi	17h15-18h	Éveil à l'escrime, M9
	18h-19h30	M11, M13, M15
	20h-22h	M17, M20, Adultes

Pièces à fournir obligatoirement à l'inscription

- Mineurs : attestation de santé (ou certificat médical en cas de réponse positive à au moins une des rubriques du questionnaire)**
- Majeurs de moins de 40 ans (au 31/12/2025)**
 - ↖ **Première inscription : certificat médical** de moins d'un an autorisant la pratique de l'escrime en compétition (même si le pratiquant ne fait pas de compétition)
 - ↖ Le renouvellement peut se faire en remplissant le **questionnaire de santé QS-SPORT** Cerfa N°15699*01 (si les réponses à l'ensemble des rubriques sont négatives).
- Pour les vétérans (40 ans à 64 ans) :** Le certificat médical spécifique doit être rempli tous les 3 ans et signé par le tireur puis complété et signé par son médecin. Il pourra être renouvelé 2 fois avec le questionnaire QS-SPORT.
- Pour les vétérans de 65 ans et +) :** Le certificat médical spécifique doit être rempli tous les ans et signé par le tireur puis complété et signé par son médecin.

TARIFS

(cotisation annuelle, licence fédérale, affiliation et assurance à la FFE)

CATEGORIES	Éveil à l'escrime	165 €
	1ère et 2ème année de pratique	245 €
	3ème année de pratique et plus	275 €

Prêt* de matériel (tenue complète et arme)	1ère année de pratique	gratuit
	2ème année de pratique et plus	50 €

*Prêt de matériel contre un **chèque de caution de 200 €**

Le gant est fourni uniquement la 1^{ère} année. A partir de la 2nde année, prévoir un achat (une commande groupée sera organisée en début d'année)

ADHESION ASMD	Adhésion ASMD (si primo-adhésion)	10 €
----------------------	-----------------------------------	------

REDUCTION	Pour une inscription supplémentaire au sein d'une même famille	-30 €
	Remise fidélité (au delà de la 5ème année d'inscription)	-15 €

- Règlement possible par : chèque, CB, coupons sport, Pass+
- Les chèques sont à libeller au nom de « *ASMD Escrime* »
- Possibilité d'un règlement par chèque en 3 prélèvements : Octobre – Janv – Mars

Nous rappelons que :

- Les parents doivent accompagner les licenciés mineurs jusqu'à la salle d'escrime et s'assurer que le maître d'armes est présent** (en raison des contraintes d'assurances) ;
- Le matériel confié aux tireurs doit être maintenu propre (lavage à 30°) et toute anomalie doit être signalée ;
- L'adhésion à l'ASMD Escrime implique l'approbation de ses statuts et de son règlement intérieur, consultable sur simple demande ;**
- La licence FFE et l'assurance sont incluses dans le coût de l'inscription ;
- Les parents (ou l'adhérent) doivent informer le bureau et le maître d'armes en cas de recommandations médicales spécifiques (allergies, asthme, etc.)

Contact :

Site Internet : www.asmd.fr

Présidente : president.escrime@asmd.fr

Trésorier : tresorier.escrime@asmd.fr

Secrétaire : secretaire.escrime@asmd.fr